

ISO 14080:2018
NBN ISO 14080:2019

 **NBN**



Gestion des gaz à effet de serre et activités associées - Cadre et principes des méthodologies applicables aux mesures en faveur du climat (ISO 14080:2018)

Valable à partir de 26-03-2019

ICS: 13.020.40

Bureau de Normalisation
Rue Joseph-II 40 bte 6
1000 Bruxelles

T. +32 2 738 01 11
F. +32 2 733 42 64
info@nbn.be

BTW BE0880.857.592
IBAN BE41 0003 2556 2110
BIC Code BPOTBEB1

www.nbn.be

**NORME
INTERNATIONALE**

**ISO
14080**

Première édition
2018-06

**Gestion des gaz à effet de serre
et activités associées — Cadre
et principes des méthodologies
applicables aux mesures en faveur
du climat**

*Greenhouse gas management and related activities — Framework
and principles for methodologies on climate actions*



Numéro de référence
ISO 14080:2018(F)

© ISO 2018

ISO 14080:2018(F)**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en oeuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Geneva
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes, définitions et abréviations	1
3.1 Termes et définitions.....	1
3.1.1 Généralités.....	1
3.1.2 Atténuation.....	2
3.1.3 Adaptation.....	2
3.2 Abréviations.....	4
4 Principes	4
5 Cadre de méthodologies applicables aux mesures en faveur du climat	5
5.1 Généralités.....	5
5.2 Politique, stratégie et réglementations en matière de changement climatique.....	6
5.3 Objectifs et périmètre d'application.....	6
6 Méthodologies et leur processus de développement à l'intérieur du cadre	7
6.1 Généralités.....	7
6.2 Identification de méthodologies potentielles parmi les méthodologies existantes.....	7
6.3 Essai de méthodologies potentielles relatif à leur applicabilité.....	7
6.4 Proposition de nouvelles méthodologies.....	8
6.4.1 Généralités.....	8
6.4.2 Ressources.....	9
6.4.3 Principe de conception.....	9
6.4.4 Essai d'applicabilité de la nouvelle méthodologie.....	9
6.5 Maintien et mise à jour de la méthodologie.....	10
6.6 Utilisation du profil de méthodologie pour la communication.....	10
7 Revue du cadre	11
7.1 Généralités.....	11
7.2 Revue des objectifs et du périmètre d'application.....	11
Annexe A (informative) Définition des objectifs et du périmètre d'application d'un cadre pour soutenir les mesures en faveur du climat relatives à l'atténuation	13
Annexe B (informative) Méthodologies et leur processus de développement pour l'atténuation	15
Annexe C (informative) Définition des objectifs et du périmètre d'application d'un cadre pour soutenir les mesures en faveur du climat relatives à l'adaptation	17
Annexe D (informative) Méthodologies et leur processus de développement pour l'adaptation	20
Annexe E (informative) Exemples de profils de méthodologies	22
Annexe F (informative) Mesure, rapportage et vérification au sein du cadre	31
Annexe G (informative) Relation entre système de mesure, rapportage et vérification, et surveillance et évaluation de l'adaptation	35
Annexe H (informative) Exemples sur la manière d'utiliser le présent document et les Normes internationales associées	36
Bibliographie	38

ISO 14080:2018(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 207, *Management environnemental*, sous-comité SC 7, *Gestion des gaz à effet de serre et activités associées*.

Introduction

Le cadre du présent document fournit des recommandations aux pays et autres parties intéressées concernant la conduite d'une démarche cohérente, comparable et transparente pour choisir, proposer, utiliser, réviser et conserver des méthodologies applicables aux mesures en faveur du climat. Ces méthodologies sont conçues pour être reproductibles et visent à contribuer à la réalisation de mesures en faveur du climat et de leurs ambitieux objectifs.

Le cadre assiste divers organismes, tels que:

- gouvernement et acteurs non étatiques, y compris le gouvernement local, les associations industrielles, les institutions techniques et les concepteurs et utilisateurs de méthodologies;
- organismes privés et publics, ONG œuvrant en faveur de l'environnement et autres organismes utilisant des méthodologies applicables aux mesures en faveur du climat;
- institutions financières qui soutiennent des mesures en faveur du climat.

Outre son applicabilité à des méthodologies, le cadre peut également être élaboré et utilisé dans le cadre de politiques et de mesures.

Le cadre ainsi établi peut être utilisé pour identifier les mesures potentielles et justifiables en faveur de l'atténuation et de l'adaptation relatives au changement climatique.

Le présent document vient à l'appui de nombreux objectifs, tels que:

- la participation volontaire à des approches coopératives qui impliquent le recours à des résultats d'atténuation transférés sur le plan international en vue de la réalisation de contributions déterminées au niveau national;
- la promotion du développement durable et l'engagement en faveur de la crédibilité et de la transparence, y compris dans la gouvernance;
- l'amélioration de l'obligation de rendre des comptes, par exemple, pour éviter le double comptage;
- la définition d'objectifs pour améliorer la capacité d'adaptation, accroître la résilience et réduire la vulnérabilité face au changement climatique;
- la contribution au développement durable et l'assurance d'une réponse d'adaptation adéquate dans le contexte de l'objectif de température;
- la coopération internationale relative aux efforts d'adaptation, la reconnaissance de l'importance de la prise en compte des besoins des pays en développement.

Le présent document peut être utilisé pour élaborer un cadre compatible avec les politiques locales, nationales, régionales et internationales pertinentes en matière de changement climatique et les stratégies d'un pays ou d'autres parties intéressées. Le cadre et son processus de méthodologie viennent à l'appui d'une vision à long terme concernant l'importance de la concrétisation complète du transfert d'innovations technologiques et non technologiques dans le but d'améliorer la résilience face au changement climatique et de réduire les émissions. Le présent document étaye le système «engagement et revue» avec des mesures entreprises pour recueillir et compiler les données pertinentes sur le climat, ainsi que des informations pertinentes concernant la vision à long terme. Le présent document assiste tous les pays, développés et en développement, dans la meilleure compréhension et la meilleure définition de leurs contributions déterminées au niveau national.

Il vise à améliorer la transparence relative à la mesure, au rapportage et à la vérification (MRV), et à réduire les risques relatifs aux mesures coopératives d'atténuation et d'adaptation. Il reconnaît l'importance de la coopération internationale eu égard aux efforts d'adaptation et d'atténuation et de la prise en compte des besoins des pays en développement.

ISO 14080:2018(F)

Il souligne l'importance de prévenir, de réduire au minimum et de gérer les pertes et dommages associés aux effets négatifs du changement climatique, y compris les événements météorologiques extrêmes et les événements climatiques à évolution lente, ainsi que le rôle du développement durable dans la réduction des risques de pertes et de dommages.

Il tient compte du Cadre de l'adaptation de Cancún,[20] notamment de l'identification et l'encouragement de bonnes pratiques, de pratiques efficaces d'adaptation, des besoins et priorités d'adaptation, du soutien fourni et reçu pour les mesures et efforts d'adaptation, des défis et des lacunes.

Le présent document fournit un cadre qui débouche sur les résultats suivants:

- adoption de la méthodologie parmi les meilleures pratiques et les meilleures technologies disponibles (MTD);
- améliorations dans la qualité des méthodologies;
- améliorations dans les processus de développement des méthodologies;
- améliorations dans la transparence et la clarté des mesures en faveur du climat.

La [Figure 1](#) illustre le rôle et la finalité du présent document.

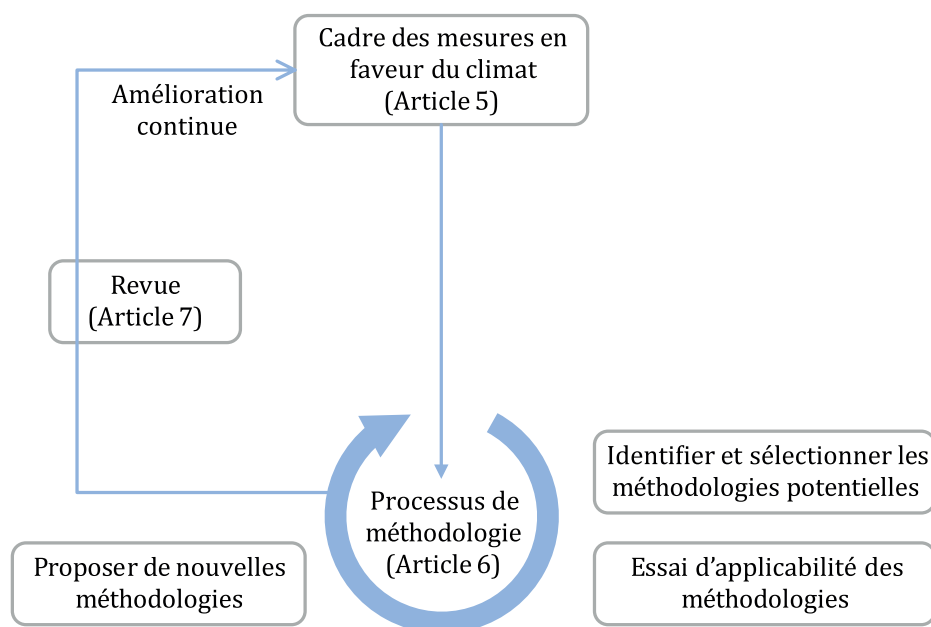


Figure 1 — Présent document dans le contexte d'un cadre et de méthodologies

Le présent document facilite l'harmonisation des Normes internationales existantes (par exemple l'ISO 14001, l'ISO 50001, l'ISO 14064-1 et l'ISO 14064-2) ainsi que des Normes internationales futures (par exemple, relatives à l'adaptation au changement climatique) à utiliser pour soutenir les mesures en faveur du climat.

Il fournit également des recommandations relatives à la façon de procéder à la revue du cadre et de communiquer de manière appropriée. Cela devrait réduire le risque d'incohérences dans le rapportage des séries de mesures en faveur du climat en reliant différentes mesures en faveur du climat avec différentes méthodologies et les réponses de communication et rapports pour la diffusion des mesures en faveur du climat, permettant des gains de temps et des économies en termes de ressources.

Gestion des gaz à effet de serre et activités associées — Cadre et principes des méthodologies applicables aux mesures en faveur du climat

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie des lignes directrices qui prennent la forme d'un cadre et de principes pour l'établissement d'approches et de processus dans le but:

- d'identifier, évaluer et réviser des méthodologies;
- de développer des méthodologies;
- de gérer des méthodologies.

Le présent document est applicable aux mesures en faveur du climat destinées à faire face au changement climatique, y compris l'adaptation à ses impacts et l'atténuation des gaz à effet de serre (GES) pour favoriser le développement durable. De telles mesures peuvent être utilisées par ou pour des projets, organismes, juridictions, secteurs économiques, technologies et produits, politiques, programmes et activités non gouvernementales.

Le présent document ne fournit pas de recommandations relatives à une méthodologie spécifique.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes, définitions et abréviations

3.1 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

3.1.1 Généralités

3.1.1.1

mesure en faveur du climat

initiative destinée à réaliser des mesures ou des objectifs en matière de changement climatique sur la base de priorités d'atténuation et/ou d'adaptation dans le cadre de politiques relatives au changement climatique

Note 1 à l'article: Une mesure en faveur du climat vise à a) réduire ou prévenir les émissions ou accroître les suppressions; et b) réduire la vulnérabilité, préserver et accroître la résilience, et augmenter la capacité d'adaptation des systèmes humains et écologiques par rapport aux impacts négatifs du changement climatique.